

Survol

Pour vous démarquer de vos concurrents, vous avez besoin d'un cabinet d'avocats qui axe sa démarche sur les secteurs d'activité et qui comprend les grands enjeux commerciaux du secteur de la technologie.

Dentons est le partenaire incontournable. Nous représentons divers participants à l'écosystème technologique, qu'il s'agisse de sociétés en démarrage ou de multinationales. Nos compétences sont nombreuses et nous vous offrons des solutions originales propres à réaliser vos objectifs stratégiques, à atténuer les risques et à accroître votre part du marché.

Notre équipe multidisciplinaire spécialisée en droit des sociétés, capital de risque, fusions et acquisitions, appels public à l'épargne, octroi de licences, protection des renseignements personnels, propriété intellectuelle, marchés financiers, fiscalité, litiges, emploi, immobilier et réglementation est à votre service.

Nous pouvons vous aider à effectuer des opérations qui mettent en jeu des technologies spécialisées, par exemple dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, des sables bitumineux et de la récupération des ressources.

Notre connaissance intime du secteur de la technologie, alliée à notre rayonnement mondial et à notre acuité juridique, constitue un atout de taille qui nous permet de vous offrir des solutions opportunes et originales, où que vous soyez dans le monde.

Les domaines d'intérêt comprennent:

- Technologie propre
- Technologies de l'information (TI)